

Antenne Socio-Educative et Unité Psychiatrique du Développement Mental (UPDM) dans le dispositif genevois du handicap mental

Place de l'UPDM dans le dispositif du handicap mental dans le Canton de Genève

Les établissements accueillant des personnes handicapées (EPH) constituent le principal dispositif du handicap mental du Canton. Ils proposent plus de 500 places d'hébergement et plus de 650 places d'ateliers, des centres de jour et un accompagnement à domicile.

Diverses associations, fondations ainsi que des services publics complètent le dispositif.

Dans le Canton de Genève, il y aurait environ 6'000 adultes présentant un handicap mental (1.5% de la population adulte), dont environ la moitié avec troubles du spectre autistique.

Le travail médico-soignant psychiatrique dans le domaine de la déficience intellectuelle de l'adulte se situe en marge de la psychiatrie clinique. Les indications psychiatriques d'une prise en soins au sens strict sont d'une part les décompensations de troubles psychiatriques et d'autre part les décompensations comportementales aiguës (sans cause somatique). S'y ajoutent des suivis intégrés psychothérapeutiques, médicamenteux, psycho-éducatifs qui sont effectués en collaboration avec les proches et le réseau.

Dans le Canton de Genève, le réseau de psychiatres/médecins de famille est particulièrement dense; il est complété par l'UPDM, unique service médico-thérapeutique institutionnel spécifique pour le domaine de la déficience intellectuelle (voir schéma à droite). Les services de l'UPDM sont utilisés par environ 350-400 patients surtout avec troubles importants présentant un handicap lourd.

Unités intra-hospitalières de l'UPDM:

Ressources:

- Service de psychiatrie adulte avec 6+12 lits, pouvant être augmentés de deux places (6+14 lits);
- Equipe médico-soignante: 32 soignants, 3 médecins, 60% de psychologues, 100% d'éducateur, 30% de physiothérapeute;
- Ces unités ne sont pas conçues pour des longs séjours. Le nombre d'espaces communs et thérapeutiques est restreint;
- Les unités sont fermées;
- Des prestations médicales spécialisées y sont proposées, consultations en médecine interne, conseils psychopharmacologiques ou soins dentaires, par exemple.

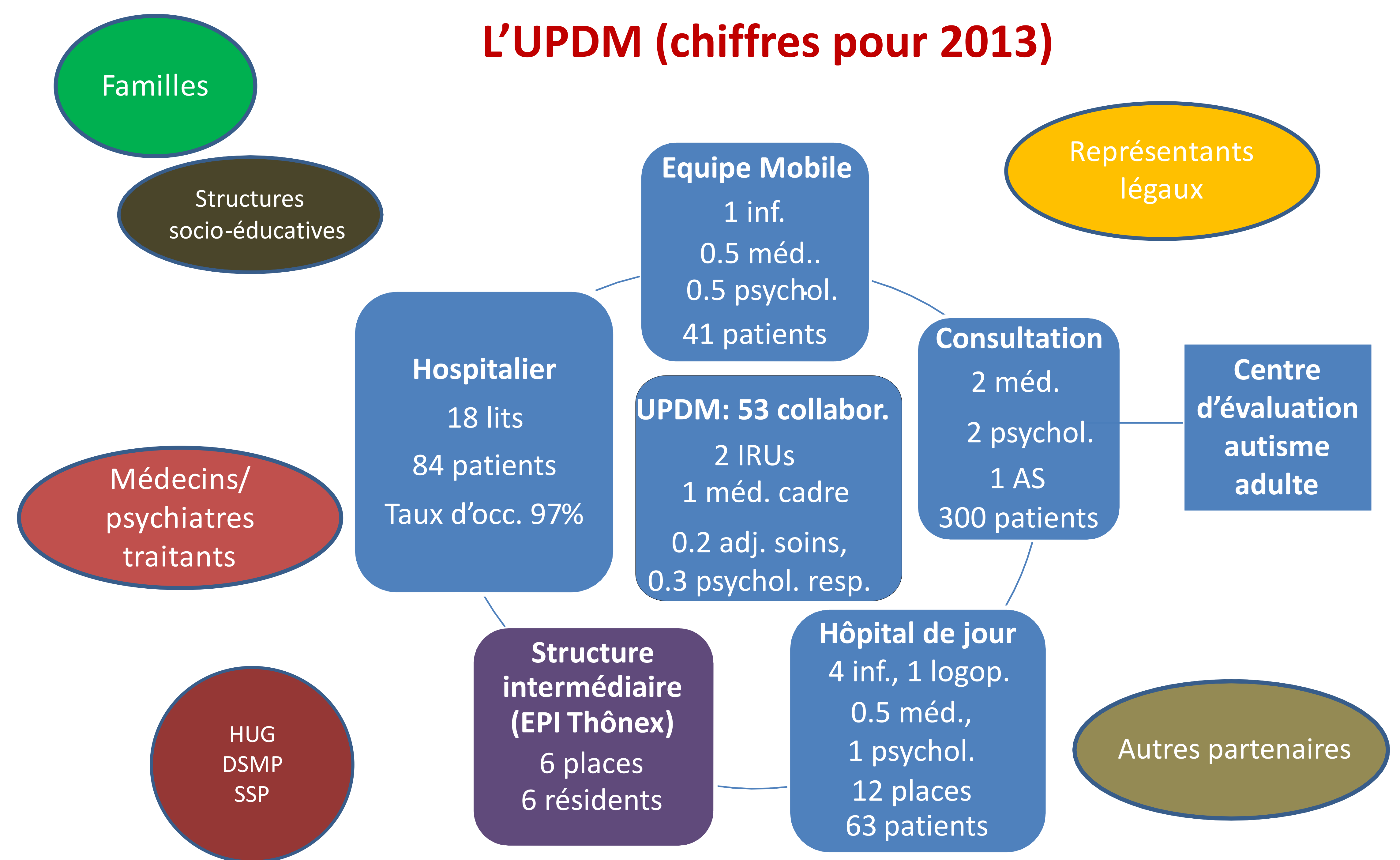
Missions (actuelles):

- Accueil d'adultes atteints de déficience intellectuelle lors de décompensations psychiatriques ou comportementales;
- Evaluation psychiatrique, si nécessaire médicale (exclusion de troubles somatiques sous-jacents) et comportementale;
- Adaptation des traitements psychiatriques (médicamenteux, psychothérapeutiques, comportementaux);
- Accueil de tous les patients domiciliés dans le Canton. Il n'existe pas d'autre structure spécialisée médicalisée ni « sécurisée » pour cette population.

Difficultés:

- A cause des problèmes de flux et dans quelques cas de sévérité des troubles, les séjours à l'UPDM se prolongent pour une grande partie des patients pendant des années. Fin 2013, 11 patients et fin 2014, 14 patients hospitalisés n'avaient pas de lieu de vie adéquat;
- L'UPDM a régulièrement un rôle de transition pour l'entrée dans le système EPH, surtout pour des jeunes adultes avec troubles du comportement en attente de lieu de vie;
- Du fait de la sévérité et de la fréquence des troubles du comportement des patients (1^{ière} cause d'hospitalisation), on observe un recours important à la psychopharmacologie et à l'utilisation de chambres fermées (mesure de contrainte);
- Possibilités limitées d'activités durant la journée, malgré de multiples initiatives de l'équipe soignante et la présence de groupes thérapeutiques transversaux;
- Risque de pertes d'acquis lors de séjours très prolongés.

L'UPDM (chiffres pour 2013)



Antenne socio-éducative: Contexte, buts et méthode

Contexte:

Désireux de compléter le dispositif cantonal en faveur des personnes en situation de handicap et de répondre plus particulièrement à certains besoins spécifiques de prise en charge, le Département de l'Emploi, des Affaires sociales et de la santé (DEAS) et plus spécifiquement la Direction générale de la santé (DGS) et la Direction générale de l'action sociale (DGAS), a soutenu ce projet qui intègre les approches socio-éducatives et médico-soignantes. Une personne en situation de handicap est hospitalisée dans un moment de crise où les programmes socio-éducatifs, les soins qui lui ont été proposés jusque-là ou la qualité de l'environnement habituel ne suffisent plus à l'ensemble de ses besoins.

La création d'une antenne socio-éducative au sein de l'UPDM répond à la nécessité d'une approche globale, médico-soignante et socio-éducative pour répondre adéquatement aux besoins des personnes en situation de handicap avec déficience intellectuelle importante, avec ou sans troubles du spectre autistique, et graves troubles du comportement. Ceci concerne le domaine de leur santé mentale, mais également de leur qualité de vie.

Ressources:

L'équipe de l'antenne socio-éducative EPI est composée de 4 collaboratrices (3 équivalents temps plein) et d'un chef de secteur socio-éducatif (25%). Les collaborateurs de l'antenne socio-éducative sont au bénéfice d'une formation spécifique et continue. Une salle d'activités aménagée et adaptée aux spécificités des patients et un espace pour le travail administratif leur sont mis à disposition.

Buts :

- Réduire l'intensité et la fréquence des troubles du comportement en utilisant des méthodes éducatives et de communication suite à une évaluation comportementale commune avec les équipes médico-soignantes;
- Pour les patients venant d'un lieu de vie qu'ils devraient réintégrer après l'hospitalisation, il s'agit d'éviter la perte des acquis éducatifs, de réduire la durée des séjours hospitaliers et de faciliter le retour;
- Améliorer la qualité de vie des personnes hospitalisées ;
- Compléter l'approche médico-soignante des unités hospitalières de l'UPDM par une approche socio-éducative;
- Favoriser la continuité et le développement de programmes et outils socio-éducatifs pendant l'hospitalisation et lors de la préparation au retour dans le lieu de vie ;
- Optimiser la communication interdisciplinaire ;
- Favoriser le partage des valeurs, des connaissances et des compétences réciproques
- Contribuer aux recherches académiques et universitaires concernant l'intervention auprès des personnes en situation de handicap avec déficience intellectuelle

Méthode:

- Conception, réalisation et évaluation des programmes et des activités socio-éducatives par l'équipe de l'antenne socio-éducative en collaboration avec l'équipe médico-soignante;
- Constitution d'un binôme interdisciplinaire garant de l'élaboration du programme socio-éducatif individualisé et de son déploiement par les deux équipes;
- Colloques cliniques communs. Intervention des socio-éducateurs dans les unités intra-hospitalières. Formations et supervisions communes.

L'antenne socio-éducative est un projet pilote. Réévaluation après 36 mois, basée sur des indicateurs (fréquence et intensité des troubles du comportement, éventuellement médication, recours aux mesures de contrainte, etc.).